



<p>COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 9 Juin 2015</p>
--

L'an deux mil quinze, le neuf juin à 18 H 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Michel GINIÈS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de présents :	16
Nombre de votants :	20
Date de la convocation :	4 juin 2015
Date d'affichage du compte-rendu :	11 juin 2015

PRESENT-E-S : Tous les membres du Conseil Municipal sauf :
Mme CRETET Cyriel qui donne procuration à Mr GINIÈS Michel
Mr COULON Serge qui donne procuration à Mme GUIBELIN Marie-Rose
Mme ROSSETTO Annie qui donne procuration à Mme RIDUET Eloïse
Mr ROUARD David qui donne procuration à Mr ALBERTINI André

EXCUSÉ-E-S
Mr GIRARDOT Jean-Pierre
Mme GRAVIER Maria Del Mar
Mme PROST Bérangère

Mme GUIBELIN Marie-Rose est élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

I – URBANISME : Plan Local d'Urbanisme – Procédure de modification simplifiée.

QUESTIONS DIVERSES

QD N° 1 - PERSONNEL COMMUNAL : Création de postes.

INFORMATIONS DIVERSES

- ID n° 1 – Quartier « Les Vergers » - Protocole d'accord transactionnel (Commune – SCEA La Riverate – Solvay).
- ID N° 2 – Manifestations/Événements à venir.
- ID N° 3 – Collecte des encombrants.
- ID N° 4 – Date du prochain Conseil Municipal

I – URBANISME : Plan Local d'Urbanisme – Procédure de modification simplifiée.

Le Maire expose au Conseil Municipal que, conformément aux articles L123-13-1 à L 123-13-3 du Code de l'Urbanisme, il a décidé d'engager une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en 2011 pour les raisons suivantes :

- Rendre compatibles les dispositions du PLU à l'aménagement durable du quartier « Les Vergers ».
- Rectifier certaines anomalies ou incohérences apparues en cours de pratique du PLU depuis son approbation en 2011.

La concertation avec la population n'est pas obligatoire dans le cadre d'une procédure de modification simplifiée, mais le Maire suggère tout de même de la prévoir.

Il propose qu'une fois le dossier projet de modification de PLU validé par les Services de l'Etat, il soit mis à la disposition du public pendant un mois, afin de recueillir d'éventuelles observations.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L. 123-13-3,
Vu l'article L.2121-29 du Code général des Collectivités Territoriales,
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21 novembre 2011,

DÉCIDE à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le Maire à engager la procédure de modification simplifiée du PLU de Damparis.
- **DÉCIDE** de la mise à disposition du projet de modification du PLU au public comme défini ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

QD N° 1 – PERSONNEL COMMUNAL : Création de postes.

Le Conseil Municipal,

- **DONNE** son accord **à l'unanimité**, pour la création de deux postes de Brigadiers Chefs Principaux à compter de septembre 2015.

INFORMATIONS DIVERSES

ID n° 1 – Quartier « Les Vergers » - Protocole d'accord transactionnel (Commune – SCEA La Riverate – Solvay).

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mr MÉNÉTRIER a signé le vendredi 5 juin 2015 le protocole réglant les modalités de reprise par la Commune des terrains situés « Les Genevoites » et « La Crue des Meix » destiné à la réalisation du Quartier « Les Vergers ».

Il tient à remercier publiquement Mr MÉNÉTRIER pour son sens tout particulier de l'intérêt général.

ID N° 2 – Manifestations/ Evènements à venir.

13 juin – marché nocturne du comité des fêtes – Gymnase Delaune

26 Juin – Zumba party Association Pas à Pas avec Lila (Gymnase Delaune)

28 juin – course caisse à savon – Route de Dole

28 juin – sport élan (à Abergement-la Ronce)

28 juin – gala majorettes (gymnase Delaune)

A partir du 1^{er} juillet – Distribution du Pack Loisirs Jeunes par le CCAS

4 juillet – Fête du jeu de la ludothèque (gymnase Delaune)

Juillet – ciné plein air – gymnase Delaune

13 juillet – spectacle pyrosymphonique – stade de football

30 août–30 clochers (passage sur la commune)

18 septembre – soirée des trophées (à Abergement-la-Ronce)

19 et 20 septembre – Journée du Patrimoine

En septembre : distribution cartes jeunes par le CCAS

ID N° 3 – Collecte des encombrants.

Le Maire informe le Conseil que la collecte annuelle des encombrants organisée par l'ALCG aura lieu les 19 et 26 juin prochains.

ID N° 4 – Date du prochain Conseil Municipal

La date est fixée au mardi 30 juin à 20 h 30.

Séance levée à 18 h 55